

Première installation pour Terres Adonis,

la SCIC initiée par la SAFER PACA

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

Le 4 octobre dernier, Patrice BRUN, Président de la SAFER PACA, inaugurerait le Domaine de La Colle Blanche dans le pays grassois. L'installation des exploitants, Anne CALUZIO et Maurin PISANI, producteurs de jasmin, a été rendue possible grâce à un dispositif innovant de portage du foncier, initié par la SAFER PACA, en collaboration avec Coop de France et la Région Sud : Terre Adonis, une SCIC (Société Coopérative d'Investissement Collectif) qui permet de concilier intérêts publics et intérêts privés.

L'accès au foncier, le casse-tête des agriculteurs

L'aventure d'Anne Caluzio et Maurin Pisani, est l'aboutissement d'un long cheminement. Après avoir fait leurs armes chez une productrice de fleurs à parfum à Grasse, Anne et Maurin, constatant que la demande des parfumeurs était bien présente, se mettent en quête d'un terrain. Après des années de recherche infructueuse, la SAFER PACA s'adresse à eux en novembre 2017. Elle vient d'acquérir l'une des dernières propriétés agricoles de la banlieue de Grasse, à l'occasion d'une succession. Maurin Pisani pose sa candidature ; elle est retenue. En janvier 2018, le couple d'agriculteur monte un dossier de prêt et contactent plusieurs banques. Contre toute attente, leur demande est retoquée.

Terre Adonis, une alternative au système de financement classique

Pour rappel, la SAFER PACA poursuit, depuis près de 60 ans, une mission de service public dont les principaux objectifs sont, d'une part, l'observation et la régulation du foncier agricole ; D'autre part, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs ou la consolidation des exploitations existantes, par un accès facilité au foncier agricole. Cette mission intervient dans un contexte d'artificialisation des terres cultivables, depuis plusieurs dizaines d'années et d'envolée des prix du foncier agricole dans de nombreux territoires de la région PACA.

Pour mener à bien cette mission, la SAFER PACA cherche à construire des modes de financements innovants avec ses partenaires. « *Nous étions en pleine réflexion avec la Région et Coop de France sur la création de la SCIC et nous avons considéré que ce dossier pouvait constituer un excellent premier dossier de financement* », explique Patrice Brun. La création de la SCIC Terre Adonis est avant tout le fruit d'un constat : la SAFER

DIRECTION GÉNÉRALE

Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

PACA mène une politique de stockage très offensive mais qui a ses limites. « *Nous avons atteint en septembre 2018 les 30 millions d'euros de stocks et il ne serait pas financièrement et stratégiquement sain et rigoureux d'aller au-delà de ce plafond.* » La direction de la SAFER PACA a donc décidé d'étudier avec ses partenaires les formes sociétaires susceptibles de drainer des fonds publics et privés pour acquérir du foncier.

La SCIC, comment ça marche ?

Outre ses fondateurs, la SAFER PACA, Coop de France et la Région Sud, les collectivités locales peuvent contribuer au financement de la SCIC en achetant des parts sociales et ainsi favoriser l'acquisition d'un foncier qu'elle considère comme vital pour la préservation de leur territoire. De même, le capital de la SCIC est ouvert à des partenaires privés comme les banques, assurances, agences de développement ou toute entreprise privée qui souhaiterait par exemple sécuriser ses approvisionnements comme c'est le cas ici avec des parfumeurs de renom. Propriétaire des terres, la SCIC signe un bail rural avec l'agriculteur, d'une durée de 7 ans minimum. L'exploitant agricole est également la seule personne physique à pouvoir entrer au capital de la SCIC. Lors de la vente, il sera prioritaire sur le rachat du foncier et sera agréé par la SAFER dans le cadre de ses procédures légales. Cette démarche d'externalisation du financement permet de limiter l'endettement tout en contribuant à l'installation d'agriculteurs.

Depuis l'été dernier, Anne Caluzio et Maurin Pisani ont démarré leur exploitation de jasmin. Leurs clients, des parfumeurs de renom, ont déjà répondu présents et les partenaires potentiels sont nombreux. Terres Adonis sera officiellement créée le 13 novembre prochain après validation des statuts par le Conseil d'Administration de la SAFER. A l'écoute des territoires et des jeunes qui souhaitent s'installer mais qui ne peuvent remplir dans l'immédiat toutes les conditions, Terres Adonis ne doit pas être perçue comme une structure concurrente à l'installation mais comme une solution là où les projets sont difficiles à faire émerger.

Pour répondre au mieux à vos demandes d'interviews, contacts presse :

Agence Bleu Tomate

Magali Triano – magali.triano@bleu-tomate.fr / 06 20 70 11 09

Nelly Torossian – nelly.torossian@bleu-tomate.fr / 06 58 20 01 10